

Règlement et fiche technique challenge Mini-Cooper



Grand Ouest 2017

(ref version 1)

Objet :

Ce challenge se veut le plus ouvert possible pour accueillir un maximum de pilotes, chevronnés ou non. L'aspect Loisir doit donc prédominer pour l'ensemble des participants.

Article 1 : Ce challenge se déroule sous couvert des clubs affiliés qui l'organisent

La licence minimale loisir en vigueur est autorisée pour participer à ce challenge 2016 en tant que pilote.

De la même manière, les mécaniciens ayant accès à la zone des stands et à la piste devront être titulaires au minimum d'une licence accompagnateur en vigueur.

Les généralités des règlements FFVRC s'appliquent au challenge

Les spécificités sont écrites dans ce règlement Challenge Mini-Coopers Grand-Ouest ci-dessous

Article 2 : Les voitures utilisées pour ce challenge seront des Mini-Coopers FG/T2M propulsées par des moteurs standards de marque CY ou Zénoah en 26cc.

Toutes les pièces de rechanges nécessaires à la maintenance des voitures seront des pièces d'origine T2M/FG (sauf exceptions possibles précisées à l'article 6).

Article 3 : Tout ce qui n'est pas autorisé est interdit.

Les grands équilibrages doivent être conservés sur la voiture

Article 3.1 : Le moteur

Le moteur dans son ensemble doit être standard (carbu, piston, cylindre ainsi que tous les autres éléments le constituant), avec le coude et l'échappement d'origine (non retravaillés).

Le filtre à air est celui d'origine (mousses d'origine)

L'embrayage doit être standard (le même que celui vendu avec la voiture), non travaillé et pas de version allégé.

Le ressort de l'embrayage est libre.

La bride alu est interdite.

Les rapports de transmission (tous) doivent être ceux d'origine (Pignon FG de 24 en acier réf FG06433/24 et couronne de 40 réf FG7427, ainsi que pignon d'attaque de diff réf 66217/01 et couronne de différentiel réf FG66208).

Carburant uniquement venant d'une station essence standard.

Article 3.2 : le châssis

Aucun autre renfort n'est autorisé sur la voiture (pas de renforts sur les supports amortisseurs par exemple...)

Toutes les autres options que celles citées dans l'article 5 sont interdites (exemples : pas de corps de différentiel en alu, pas de triangles alu, pas de fusées alu, pas de couronne de différentiel de 42 (prépondérance sur AV), pas de pistons alu dans les amortisseurs, pas de différentiel réglable....)

Aucun autre type de freins que ceux livrés avec la voiture d'origine ne sont autorisés (pas de frein dans les roues).

IL est autorisé de ne pas utiliser les freins avant.

Le serrage des jantes sera fait uniquement par un écrou de style nilstop ou à épaulement (aucun autre système sera autorisé) et le carré de roue sans picots sera le seul autorisé.

Les triangles AV et AR de marque FG.(voir article 5)

La fixation des amortisseurs sera fait uniquement sur le support d'origine.

L'électronique (sans assistance) et les servos sont libres .

Les ressorts et les huiles des amortisseurs sont libres. .

Sauve servo d'origine sans modification.(voir article 5)

Les pneus sont libres.

Le servo de direction peut être positionné verticalement avec deux tirants (deux servos autorisés)

L'ajout d'une mousse de parechoc est conseillé. La carrosserie pourra alors être fixée sur le capot avant par deux plots.

Le réservoir peut être tourné pour laisser de la place au servo de direction.

Une chaussette anti-statique est autorisée sur la mousse de filtre

Les roulements sont libres

Le bouchon de réservoir libre

L'accus est libre.

Les couvertures chauffantes sont autorisées afin de pouvoir utiliser des pneus usés (recherche d'économie)

Le servo de direction peut être positionné verticalement avec deux tirants (deux servos autorisés)

L'ajout d'une mousse de parechoc est conseillé. La carrosserie pourra alors être fixée sur le capot avant par deux plots

Le réservoir peut être tourné pour laisser de la place au servo de direction

Article 4 : Pas de recherche de contournement du règlement

L'esprit de ce challenge reste amical et s'inscrit dans une démarche de développement de notre loisir préféré

Un comité « des sages » sera constitué pour la saison 2017.

Ce comité, constitué de 3 membres dont 1 président et deux volontaires sera validé dès la première course pour faire respecter le règlement.

Dans un premier temps faire un contrôle technique dans les stands et si il y a suspicion le pilote devra passer devant une commission technique.

Une inspection sera faite après la finale pour les trois meilleures autos

En cas de non respect et si le pilote n'est pas en mesure de ce mettre en conformité sa puce sera débranchée et en cas de récidive le pilote sera exclu du challenge pour l'année.

Ce comité pourra se réunir à tout moment pour prendre une décision en séance et modifier si nécessaire le règlement du challenge Grand-Ouest.

Article 5 : Les options autorisées sur les voitures de bases sont les options de référence FG suivantes : (Rappel : non nécessaires lors de l'achat d'une Mini-Coopers basique)

1. Les cardans homocinétiques réf FG68415
2. Le carré de frein acier réf FG
3. Les plaquettes ferodo réf FG8457/2 ou plaquettes acier
4. Les barres carbones latérales réf FG 7010/4 ou 8010/5
5. Le support couronne alu réf FG 7439
6. Le support moteur gauche en alu réf FG66215
7. Le support moteur droit en alu réf FG6485/1
8. La cascade de transmission en alu avec son support de frein associé réfs FG7474 et FG7040/1
9. L'axe de transmission principal renforcé FG66216
10. La surmousse de filtre FG 6513
11. Le ressort du sauve-servo est libre (le rouge ou le bleu de réf FG)
12. Les triangles AR réf 7072/1 ou 7072/2

Article 6 : les pièces libres

1. L'électronique (sans assistance) et les servos sont libres

2. Les ressorts et les huiles des amortisseurs sont libres

3. Le ressort de l'embrayage est libre

4. Les pneus sont libres

5. Une chaussette anti-statique est autorisée sur la mousse de filtre

6. Les roulements sont libres

7. Le bouchon de réservoir libre

9. L'accus est libre.

10. Les couvertures chauffantes sont autorisées afin de pouvoir utiliser des pneus usés (recherche d'économie)

Article 7 : Déroulement de la course**• Règlement général du challenge**

1. Le challenge se déroule sur X manches et une super finale.

• Déroulement et nombre des qualifications

1. Les qualifications se déroulent sur 3 manches de 10 minutes (sauf si le timing de course ne le permet pas)
2. Règlements aux points idem au règlement TT 1/10 FFVRC (pour favoriser la régularité et la participation des pilotes à toutes les manches) : on retient les 2 meilleures manches sur 3 (si les 3 sont courues), sinon la meilleure manche si seulement 1 ou 2 manches sont courues. (meilleure perf tours/temps pour départager en cas d'égalité)
3. Le timing pourra être adapté suivant le format des courses et la météo (direction de course)
4. A l'issue des qualifications les pilotes sont classés suivant leur nombre de points (idem règlement FFVRC TT 1/10)
Si le nombre de pilotes ayant couru au moins 1 tour en qualification est inférieur ou égal à 10, une seule finale est constituée.
Si le nombre de pilotes ayant couru au moins 1 tour en qualification est compris entre 10 et 20, deux finales sont constituées (une finale A et une finale B). Au niveau du nombre de pilotes, on équilibrera les deux finales (en cas de nombre impair de pilotes, on privilégie la finale supérieure) : exemple : 11 pilotes ont couru, les 6 premiers se retrouvent en finale A et les 5 suivants en finale B.
Si le nombre de pilotes ayant couru au moins 1 tour en qualification est compris entre 20 et 30, trois finales seront constituées. De la même manière, on équilibrera le nombre de pilotes par finale. Exemple, si 21 pilotes, les 7 premiers en finale A, les 7 suivants en finale B, les 7 derniers en finale C. si 22 pilotes, 8 en finale A, 7 en finale B, 7 en finale C. si 23 pilotes, 8 en finale A, 8 en finale B, 7 en finale C...etc.....

• Déroulement des finales

1. Les finales se déroulent sur deux manches de 15mn
2. L'ordre de départ de chaque finale sur la ligne de départ est inversé entre les deux manches de finale (le pôleman se retrouve donc à partir dernier pour la seconde manche de finale A), et ce, pour toutes les finales A, B, C....
3. Procédure de départ : Ouverture de la piste à 5mn. Le directeur de course fait rentrer toutes les voitures dans la pit line à 1 minute, puis les fait ressortir à l'appel de leur numéro pour se placer directement sur la grille de départ. Le Décompte de 10 secondes est alors lancé et le start est donné (idem FFVRC). (pas de contrôle de réservoir, puisque les finales ne durent que 15 minutes)
4. Il y a deux finales par pilote pour lui permettre le cas échéant de réparer et de tourner quand même au moins une finale : rappel : les deux manches de finales comptent pour le classement final qui se fait au nombre de tours et temps.

• Résultats d'une manche du challenge Grand-Ouest

1. Les deux manches de finales comptent (sauf si une seule a été courue)
2. Le résultat se fait en additionnant les tours et les temps
3. Les pilotes sont classés en fonction de leur résultat final tours/temps (un pilote de la finale B pourra donc se retrouver devant un pilote de la finale A au classement général)

• Classement général du challenge Grand-Ouest

1. Pour le classement général 2016, sont prises en compte X-2 manches sur X courues + la super finale coefficient 2

Article 9 : Calendrier du challenge Grand-Ouest